Syndicat CGT du personnel de Sète Agglopôle Méditerranée

TRAVAILLER PLUS ET GAGNER MOINS C'EST NON !

Fin 2017, SAM a été une des premières collectivités à mettre en place la directive gouvernementale des 1607h de travail annuel avec un effet au 1er janvier 2018. Et nous avons déjà perdu 5 jours de congés et un jour du Président!

La délibération du Conseil communautaire du 20 décembre 2017 est conforme à la loi et n'a pas été retoquée par le Préfet.

Alors pourquoi aujourd'hui nous supprimer encore les 3 jours exceptionnels ?

Cela revient à nous faire travailler plus pour gagner moins, alors que le point d'indice de nos traitements est gelé depuis 11 ans, qu'on nous demande de plus en plus d'efforts, que les départs d'agents dans les services les plus exposés au public ne sont pas remplacés.

Les fonctionnaires territoriaux ne sont ni des privilégiés ni des fainéants

Nous avons répondu présents durant toute la crise sanitaire et nous avons assuré la continuité du service public dans des conditions difficiles.

De plus, le Président de SAM nous annonce la suppression du bon cadeau de 150 €, réduisant encore notre pouvoir d'achat et remettant en cause notre investissement et notre professionnalisme.

Ces mesures ne prennent pas du tout en compte la réalité quotidienne des agents qui s'investissent souvent au-delà de leur temps de travail pour rendre un service public de qualité.

Pourtant - Le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 instaure pour les collectivités la possibilité de déroger à la durée légale du travail en raison de sujétions particulières. C'est-à-dire qu'il autorise le maintien du temps de travail en dessous de 1607 heures. C'est pour les collectivités, souvent l'occasion de prendre en compte les régimes horaires particuliers, voire contraignants, mais aussi de reconnaître la pénibilité des métiers : Travail le dimanche, horaires décalés, travaux pénibles ou dangereux…

Des élus dans d'autres collectivités s'opposent à cette loi au nom de leur libre administration et se mobilisent aux côtés de leurs agents.

Rassemblement jeudi 21 octobre à 8h (jour du CT)
devant le bâtiment Président